

# «SOIS SANS CRAINTE PETIT TROUPEAU»

Lettre à l'issue des visites pastorales des paroisses



«Sois sans crainte, petit troupeau : votre Père a trouvé bon de vous donner le Royaume» - Luc 12, 32



## Chers frères **et soeurs**

3

Pendant des siècles l'Eglise de Narbonne a fêté le 22 mars l'arrivée de son premier évêque, Paul. C'était probablement au III<sup>e</sup> siècle, il arrivait peut-être de Rome, il était sans doute inconnu. C'était des temps difficiles pour l'Eglise et aussi pour l'empire romain. Saturnin, évêque de Toulouse, qui peut-être arrivait de Rome avec Paul, sera massacré sur le capitole de la ville, et Narbonne, devant l'insécurité croissante, va s'enfermer, à l'étroit, dans des murailles construites à la hâte avec les monuments délaissés. Tout semblait condamner cette arrivée à l'échec et voici que nous en vivons encore. La fête liturgique qui entraine presque

toujours en concurrence avec le Carême a été abandonnée mais j'ai voulu symboliquement garder cette date pour publier cette lettre pastorale.

Cette lettre aurait dû être publiée le 8 septembre dernier, elle se voulait une suite de propositions pour l'avenir, peut-être une sorte de testament car mon épiscopat parmi vous s'avance vers sa fin. Mais mon conseil épiscopal m'a représenté qu'il fallait prendre le temps d'une nouvelle réflexion. J'ai interrogé le conseil du presbyterium qui a mis en place deux commissions pour avancer sur l'avenir de l'exercice du ministère des prêtres et j'ai soumis le texte de la lettre au conseil diocésain de pastorale.

## Une lettre qui se voulait habituelle... Mais qui a rencontré l'imprévisible...

Entre le 11 janvier 2019 et le 23 février 2020 j'ai eu la grâce de visiter nos quatorze paroisses et, selon l'usage je me devais donc de rédiger une lettre pastorale pour en reprendre l'essentiel, en vue de l'avenir de la mission de notre Eglise diocésaine.

Au moment où je commençais sa rédaction a éclaté la pandémie qui nous a tous saisis, confinés et placés dans une situation inédite et imprévisible. Nous avons vécu le temps du Carême dans nos maisons, les fêtes pascales ont été célébrées dans l'intimité. Nous avons pu voir l'image impressionnante du pape, seul devant une place vide, conduire la prière d'une Eglise calfeutrée chez elle. Les catéchumènes appelés ont vu leur joie d'arriver à l'initiation chrétienne déçue et renvoyée à un futur imprévisible. Pour deux mois les célébrations publiques ont été impossibles.

4 L'inquiétude, la peur parfois, la maladie pour certains d'entre nous, le deuil (et un deuil d'autant plus douloureux qu'il se heurtait à l'impossibilité de déployer les rites funéraires, de se rassembler au-delà des très proches), l'inconfort du confinement, ont été le lot quotidien de la plupart. Et au moment où le culte reprenait, masqué, contraint par les règles sanitaires, inquiétant devant tant de précautions, nous prenions la mesure de la catastrophe économique et sociale qui accompagnait l'épidémie. Notre département, déjà si pauvre, se retrouvait encore plus appauvri. Nous n'avons pas encore de statistiques précises mais les chiffres publiés concernant le tourisme sont déjà un signal d'alarme : moins 85% de baisse pour l'ensemble du département. Ceux concernant les services et le commerce affichent la même baisse.

Et puis au retour de l'automne nous avons connu une « seconde vague » de l'épidémie. Même si le climat du confinement fut différent, les effets sur l'économie se sont encore aggravés. Et à cette heure nous restons dans l'incertitude.

### Pourtant l'essentiel s'est révélé...

Mais au cœur de cette détresse les signes d'espérance se sont multipliés. Des solidarités inédites se sont unies aux solidarités naturelles, des liens très forts se sont créés, des actes de fraternité. Je pense par exemple à ces neuf jeunes venus spontanément renforcer l'équipe du Secours catholique du Cabardès. Je pense à ces bénévoles du Secours catholique qui, empêchés de contact à cause de leur âge, ont pris leur téléphone pour continuer l'accompagnement, je pense aux quelques 300 ménages que notre Caritas a accompagnés, aux ateliers de fabrication de masques organisés à Quillan ou à Narbonne. Je pense au travail de la Conférence Saint-Vincent de Paul à Carcassonne. Mais je pense aussi à tous ces petits gestes discrets : courses faites pour un voisin, appels téléphoniques à des isolés. Je pense au travail des salariés et des bénévoles de RCF -Pays d'Aude pour maintenir une présence. Et tant d'autres gestes que Dieu connaît.

Les chrétiens se sont montrés inventifs lors de la fête des Rameaux et de Pâques, pour afficher leur foi. Dans de nombreux endroits on a pu continuer à rejoindre les familles et les enfants catéchisés. Lors du second confinement, grâce à notre service de communication, un soutien spirituel a été quotidiennement proposé, les jeunes et les animateurs de l'aumônerie se sont montrés particulièrement actifs. Notre radio RCF-Pays d'Aude a été très présente pour nous accompagner. Des paroisses ont utilisé les réseaux sociaux pour diffuser les messes que leurs pasteurs célébraient. Beaucoup ont vécu ce temps comme un temps d'intériorité, de prière plus fervente, plusieurs ont redécouvert la prière familiale, des maisons sont devenues ces petites Eglises où commence la grande Eglise.

Nous avons mieux compris, je l'espère, que l'ordre sacramentel commence dans l'union au Seigneur Jésus, s'exprime dans l'amour fraternel et, bien sûr s'accomplit dans l'eucharistie du Seigneur. Cette eucharistie, chaque jour a continué à être célébrée par les pasteurs en communion avec tout le peuple, rassemblant toute la vie du monde que les baptisés consacrent par leur seule présence.

En effet : « Le Christ Jésus, prêtre suprême et éternel ...à ceux qu'il s'unit intimement dans sa vie et sa mission, il accorde en outre une part de sa charge sacerdotale pour l'exercice du culte spirituel en vue de la glorification de Dieu et du salut des hommes. C'est pourquoi les laïcs reçoivent, en vertu de leur consécration au Christ et de l'onction de l'Esprit Saint, la vocation admirable et les moyens qui permettent à l'Esprit de produire en eux des fruits toujours plus abondants. En effet, toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, s'ils

sont vécus dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient « offrandes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus Christ »(I.P.2, 5); et dans la célébration eucharistique ces offrandes rejoignent l'oblation du Corps du Seigneur pour être offerts en toute piété au Père. C'est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde, rendant partout à Dieu dans la sainteté de leur vie un culte d'adoration »(1) . « Mais c'est par le ministère des prêtres que se consomme le sacrifice spirituel des chrétiens, en union avec le sacrifice du Christ, unique Médiateur, offert au nom de toute l'Eglise dans l'Eucharistie par les mains des prêtres »(2).

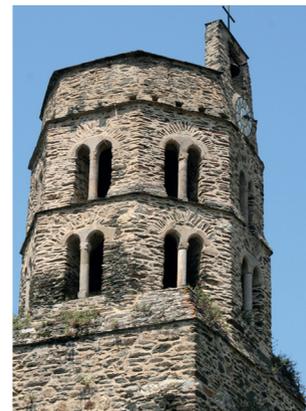
Oui, la messe nous a manqué mais le Seigneur s'est pourtant donné à tous ceux qui ont voulu l'accueillir, il n'a pas abandonné son Peuple et il nous a fait découvrir l'essentiel de notre foi : l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Nous avons été confrontés à la fragilité de nos existences, fragilité qui leur est pourtant constitutive même en dehors des périodes d'épidémies. Nous avons découvert les limites du vouloir humain et de ses applications économiques et sociales. Peut-être avons-nous mieux compris que la seule chose à souhaiter c'était précisément que s'accomplisse la volonté de Dieu, qui est de nous établir dans l'amour pour nous sauver, plutôt que de nous laisser conduire par les vœux humains qui visent le pouvoir, la richesse et posent l'autre comme une menace.

5 **Peut-être avons-nous pu réaliser que ce monde n'est pour nous que transitoire, que notre véritable monde est en Dieu.** Certes il nous a déjà pris dans sa vie, si nous vivons selon sa grâce, mais nous ne sommes encore que dans les commencements et la promesse, attendant la pleine révélation dans la rencontre face à face. Peut-être avons-nous compris que ce monde est passager et qu'il vient le Jour où le Christ, mettant un terme à l'histoire, viendra établir « les

cieux nouveaux et la terre nouvelle » dont nous parle l'Apocalypse (Ap. 21,1) où dans la Jérusalem nouvelle sera « la demeure de Dieu avec les hommes, il demeurera avec eux, ils seront ses peuples et lui-même, Dieu-avec-eux, sera leur Dieu. Il essuiera toute larme de leurs yeux et la mort ne sera plus, il n'y aura ni deuil, ni cri, ni douleur, ce qui était en premier s'en est allé » (Ap. 21,3-4).

Si nous avons pu mesurer l'incertitude de nos prévisions, nous croyons en la certitude de la victoire de Dieu. C'est dans cet esprit que je poursuis cette lettre, revenant aux visites pastorales, sans savoir ce que demain nous réserve mais avec cette profonde certitude : le Christ nous a envoyés en mission pour faire connaître le projet de Dieu et ce projet c'est, en nous associant à sa Vie, de nous arracher au malheur.



1. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise, **Lumen gentium**, 34.

2. Concile Vatican II, Décret sur le ministère et la vie des prêtres, **Presbyterorum ordinis**, 2.

# ORGANISER LA MISSION A PARTIR DE NOS RÉALITÉS PAROISSIALES ET DIOCÉSAINES

« Ce temps que nous vivons n'est pas seulement une époque de changements mais un véritable changement d'époque... La foi- spécialement en Europe mais aussi dans une grande partie de l'Occident- ne constitue plus un présupposé évident du vivre ensemble ; pire elle est souvent niée, raillée, marginalisée et ridiculisée... Nous devons engager des processus plutôt que d'occuper des espaces. Dieu se manifeste dans le temps et il est présent dans les processus de l'histoire. Cela conduit à privilégier les actions qui génèrent des dynamiques nouvelles » (Pape François, Discours à la Curie romaine, 21 décembre 2019).

## Prendre conscience du changement vécu

6 Ce constat du pape François sera la trame de ce que je vais tenter de développer à partir de ce que les visites pastorales ont révélé. Notre monde change radicalement, ce changement est en cours depuis des années. Il est vain de vouloir s'accrocher à ce qui passe, au risque de folkloriser des pratiques, il s'agit de dire l'Évangile dans ce monde nouveau, sans rien diminuer de la puissance de la Parole de Dieu mais en essayant de le dire dans la langue de ce temps. Et ce n'est pas un obstacle qui se dresse devant nous, c'est au contraire l'occasion de revenir à l'essentiel de la foi que le monde précédent avait souvent emprisonnée dans une gangue lui empêchant de donner sa lumière.

Notre département a beaucoup changé ces dernières années : il y avait 322 779 habitants en l'an 2000 il y en avait 379 094 au 1 janvier 2020 (3). Ces 56 315 nouveaux Audois (c'est plus que la population de Narbonne) ne viennent pas des naissances (le solde naturel a une variation de moins 0,2%) mais des nouveaux arrivants (la variation du solde migratoire est autour de plus 0,6%). Ce sont des gens venus d'ailleurs qui ne connaissent pas l'histoire immédiate du département ni celle du diocèse. Certains sont catholiques et apportent un regard neuf dans nos

paroisses. Une civilisation villageoise est en train de finir de disparaître.

L'agriculture, malgré nos vastes paysages viticoles ou les plaines emblavées du Lauragais, ne représente plus qu'une part de 12,7% de l'économie, l'industrie n'a plus que 5,6% de part alors que le commerce et les services représentent 56%. Les établissements de plus de 10 employés ne représentent que 4,4% de l'ensemble. Le taux de chômage est à 18,4% en septembre 2020 et 32,5% des 15-24 ans sont concernés. Les quartiers prioritaires pour la politique de la ville du département regroupent 25 300 habitants. 21,7% des Audois vivent sous le seuil de pauvreté, ce qui place le département au deuxième rang après la Haute Corse. 4,7% de nos compatriotes souffrent de l'illettrisme (20% des bénéficiaires du RSA)(4). 25,7% de la population audoise est dépourvue de tout diplôme et les diplômés post-bac ne dépassent pas 9,2% à bac + 3 ou 4 et 5,6% à bac + 5. Le niveau de vie médian est le plus bas de France (hors Ile-de-France).

Notre département est le plus âgé de la région (107 habitants de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans). Et les jeunes constituent un groupe particulièrement frappé par la précarité : chez les moins de 30 ans 35% vivent sous le seuil de pauvreté et, pour ceux qui travaillent, le salaire est inférieur à celui de leurs aînés (salaire horaire net : 14€ pour les 18-25 ans contre 15€ pour les plus de 50 ans).

C'est donc bien un paysage de périphéries, selon le mot cher au pape François, qui s'offre à évangéliser. Évangéliser passe d'abord par l'amour gratuit, le service désintéressé, l'attention aux plus fragiles et au plus délaissés.

La mission ne s'organise donc pas selon de savantes stratégies préétablies, dans une sorte de plan de communication, elle sera la pragmatique façon de vivre la foi dans ce monde tel qu'il est. Conscients de n'être qu'un « petit troupeau » selon les mots mêmes de l'évangile mais un petit troupeau qui, par sa participation au Corps du Christ dont il forme les membres, se sait destiné à être « lumière du monde » et « sel de la terre », « ville posée sur la montagne » (Mt 5, 13-16), cette montagne qui est le Christ lui-même. Nous ne serons lumineux de la lumière du Christ qu'autant que le monde pourra voir les « œuvres bonnes » (mot à mot : les beaux travaux) que nous accomplissons. Ce n'est donc pas d'abord un travail de prédication qui nous attend mais une action qui témoigne concrètement de la charité, de l'amour que Dieu porte au monde. Déjà en 2000 le cardinal RATZINGER disait : « La tentative pour redonner... un sens compréhensif à la notion de christianisme comme « religio vera » doit aussi dire miser pareillement sur l'orthopraxie et l'orthodoxie »(5). La vérité de notre foi ne peut se dire que par l'union d'un comportement juste et d'une foi droite.

L'orthodoxie suppose une connaissance du mystère que Dieu nous révèle, et en ce sens je regrette que les propositions de formation pour nourrir notre foi et la structurer soient si peu suivies, alors même qu'elles se veulent abordables par le plus grand nombre. Et l'orthopraxie n'est possible que fondée dans la foi et habitée par la charité, c'est-à-dire par des cœurs établis en Dieu. Et l'une fonde l'autre et réciproquement. Cela « exige cette combinaison de la connaissance et de l'action, qui a fondé la force de conviction du christianisme des Pères » (6).

Ce qui va donc conduire la mission c'est notre contemplation du Christ, qui nous révèle le Père, à travers sa vie et ses enseignements tout au long des Saintes Écritures, qui rejaillit en acte de fraternité pour tout homme.

## L'apport de notre réflexion synodale, du magistère et de la vie des gens...

Depuis au moins 1985 notre diocèse s'est approvoisé à la démarche synodale et a avancé –grâce à cette démarche– dans une meilleure organisation de la mission. Beaucoup de ces réflexions (7) ont été reprises dans la dernière Constitution pastorale promulguée en 2017. Elles ont conduit à voir à frais nouveaux les cadres pastoraux : les paroisses et les territoires et à souligner l'unité nécessaire du diocèse.

L'arrière fond de ces réflexions a été l'apport du II<sup>e</sup> concile œcuménique du Vatican et l'enseignement des papes qui l'a développé.

Mais c'est aussi notre regard sur la société, ses évolutions, ses ouvertures ou ses fausses routes, notre écoute de nos contemporains dans leur diversité, les appels qui nous étaient adressés et les remises en cause que nous avons subies qui nous ont fait avancer.

Tout cela je l'ai retrouvé dans les visites pastorales et c'est de cela que je vais parler.



3. Référence : [www.insee.fr/fr/statistiques](http://www.insee.fr/fr/statistiques)

4. Préfecture de l'Aude, Comité départemental contre l'illettrisme

5. Colloque : 2000 ans après quoi ? Joseph RATZINGER Vérité du Christianisme, conférence du 27 novembre 1999, in Documentation catholique, n°2217 du 2 janvier 2000.

6. Ib.

7. Pour vivre la mission aujourd'hui, orientations pastorales 1985-1990, 21 novembre 1985; Convergences 2000-2005, 6, janvier 2001; Constitution synodale, 24 juin 2007; Constitution pastorale en vue de la mission en Pays d'Aude, 5 juin 2017.

## Un cadre paroissial mais d'abord communautaire... Ce que l'on dit quand on parle de communauté...

Le synode tenu de 2005 à 2007 a institué quatorze paroisses. La démarche synodale de 2017 en a maintenu le nombre et l'existence. Le synode de 2007 créait les Equipes missionnaires de proximité (EMP) pour « rendre présente l'Eglise dans les villages et dans les quartiers des villes »<sup>(8)</sup>. En 2017 il était disposé que ces EMP « feront naître ou consolideront des **communautés chrétiennes** de base (CCB) de village, de bassin de vie, en respectant les relations humaines de ces périmètres géographiques »<sup>(9)</sup>. Il est précisé plus loin : « est ainsi reconnue l'émergence de nouveaux acteurs pastoraux laïcs, responsables de communautés de base, appelés par elles en collaboration étroites avec le curé de la paroisse »<sup>(10)</sup>. La paroisse apparaît donc, au moins dans l'idéal, comme une communion de communautés, comme une communauté de communautés.

Avouons-le, on a parfois du mal à cerner cette réalité de **communauté de base**. Une communauté de base peut être informelle : un groupe de lectio divina librement constitué, quelques personnes qui se retrouvent pour la prière... Mais ce peut être aussi une réalité institutionnelle : une équipe du Rosaire, un groupe d'aumônerie, une unité scout, un groupe de catéchistes, une équipe d'Action catholique, un groupe du Renouveau .... Pour que cette réalité soit une communauté **chrétienne** de base, il faut qu'elle tienne quatre objectifs :

- Une rencontre autour des Ecritures,
- Une prière partagée,
- Un objectif missionnaire (comment manifester le Christ à nos contemporains ?),
- Un souci de service du frère.

Mais le mot communauté s'applique aussi aux **communautés territoriales** : autour d'un village, d'un quartier, d'un ensemble de communes. Il s'agit alors de rendre l'Eglise visible en un lieu. C'est le rôle des EMP et des chrétiens relais <sup>(11)</sup> d'y organiser la mission.

A elles incombent la question de l'ouverture des églises, l'organisation des célébrations locales.

Une forme particulière de communauté institutionnelle se trouve dans les équipes de funéraires, les équipes liturgiques et les équipes des pôles de solidarité.

A chacun de ces niveaux doivent se retrouver les quatre objectifs des communautés de base : partage des Ecritures, prière commune, objectif missionnaire, service du frère. Chaque fois un aspect sera nécessairement plus marqué en fonction de l'objet du groupe mais les quatre axes seront tenus.



8. Constituion synodale (CS), art 4.

9. Constituion pastorale (CP), art 3.

10. CP, art 4.

11. Les Chrétiens relais sont institués par le document synodal : Convergences 2000-2005 (n°511) ils ont une tâche d'accueil et d'information, veillent sur l'église du lieu.

## La communauté paroissiale...

La paroisse est donc une communauté de communautés. Elle a un cœur : **la communauté eucharistique dominicale**. Ceux qui, acceptant de répondre à l'appel du Seigneur, viennent célébrer l'eucharistie le dimanche, doivent se sentir une communauté de prière où converge tout ce qui a été vécu à la base pendant la semaine. Tous les catholiques n'y sont pas physiquement présents mais ceux qui y sont le sont au nom et en la personne de tous les habitants, chrétiens ou non, du territoire de la paroisse. L'étendue de nos paroisses et le nombre encore suffisant de prêtres fait que dans chaque paroisse il y a pour l'instant plusieurs messes dominicales. Il faut donc que de loin en loin il ait des eucharisties rassemblant toute la paroisse. Cela est à organiser selon les lieux. Mais il est impératif que, par paroisse, on ne célèbre qu'une seule Veillée pascale qui est le sommet de l'année liturgique, étant sauf le cas de paroisses multipolaires où, dans chaque pôle on peut réunir une assemblée suffisante et organiser une célébration qui soit vraiment le sommet de l'année liturgique.

Elle a un visage : **le Secrétariat paroissial**. Depuis 2007 c'est une réalité qui s'est, presque partout, établie. L'article 18 de notre constitution pastorale en trace bien les tâches : « Accueillir les diverses demandes faites à l'Eglise. Proposer une permanence d'accueil, d'écoute et de renseignement. Assurer la communication au sein de la paroisse et de la paroisse avec l'extérieur... Rendre les services d'un secrétariat notamment en utilisant l'outil informatique. Etablir un répertoire des personnes ressources de la paroisse. » Il contribuera aussi, en synergie avec les services diocésains, à établir un annuaire des personnes en lien avec la paroisse pour faciliter la communication dans la paroisse et dans le diocèse :

c'est le projet du logiciel Choral qu'il faut mettre en œuvre partout.

C'est, comme le dit le même article 18 : « dans le cadre du secrétariat paroissial, mais comme un service propre [qu'] est établi un **notariat paroissial** chargé de la tenue des registres paroissiaux, de la conservation des archives et de la délivrance des actes de catholicité (...) Les notaires sont nommés par le curé, formés par les soins de la Chancellerie ». C'est ici l'occasion de rappeler mon décret du 24 juin 2007 qui stipulait : « Au secrétariat paroissial seront rassemblées les archives de la paroisse ». Il serait bon que l'on ne trouve plus de ces archives abandonnées dans les sacristies des églises. Celles qui ont un intérêt historique pourront être déposées aux archives historiques de l'évêché s'il est besoin.

Elle a une tête : **L'Equipe d'animation pastorale**. Réunie autour du modérateur ou du curé, elle est, selon l'article 14 de notre constitution pastorale « un lieu de décision ». Alors que le ministère pastoral est appelé à devenir plus itinérant, l'EAP est la continuité de la paroisse. Elle se réunit donc très régulièrement.

Ce service, elle l'exerce en syntonie avec le **Conseil pastoral de la paroisse**. L'article 16 de notre constitution pastorale le définit très bien. Il se réunit au moins deux fois l'an. Son « objectif est de dresser bilans et projets quant aux réalités spirituelles et humaines de la paroisse. Le CPP suggère des initiatives de proposition de la foi et la solidarité ».



Mais, auprès de l'EAP, il y a le **Conseil économique**, son rôle est capital : « il est attentif à l'équilibre du budget de la paroisse. Il assure la comptabilité informatique en liaison avec le diocèse. Il est au service de l'évangélisation et de la solidarité. Il soutient les projets de l'évangélisation et de la solidarité. Il soutient les projets d'aménagement des lieux de culte et veille, en fonction de ses attributions, à ce que les presbytères soient bien équipés, les immeubles paroissiaux entretenus et conformes à la législation, notamment pour ceux accueillant du public. Il veille à l'observation des consignes diocésaines communiquées par l'économiste pour tout ce qui regarde les procédures », comme le prescrit l'article 17 de notre constitution pastorale. Un très beau travail a été fait par ces conseils pour ce qui concerne l'immobilier.

**Mais la paroisse existe aussi à travers ses services : la solidarité, la liturgie, l'annonce de la foi...**

La **solidarité** se démultiplie en plusieurs composantes dont celle du Secours catholique, désormais présent dans chaque paroisse. Le **Secours catholique-Caritas France**, n'est pas d'abord une association mais un service d'Eglise, le moyen que l'Eglise en France se donne pour exercer la charité concrète auprès des plus pauvres. Son existence n'exclut pas, bien sûr, les autres associations et l'on sait combien est important le travail mené par la **Société de Saint-Vincent de Paul** dans notre diocèse et tant d'autres associations locales.

Mais la solidarité s'exprime aussi dans le service diocésain de la **Pastorale des migrants**, dont il convient de faire naître des antennes dans au moins chacune des cinq villes du diocèse.

Elle s'exprime encore dans le **Service évangélique des personnes malades ou isolées**. Ce service n'a pas d'abord pour but de porter la communion aux malades et aux isolés mais de les visiter gratuitement et de les garder reliés à la prière de la communauté.

Il faut que les visiteurs n'agissent pas isolément mais se retrouvent pour se former, s'informer mutuellement, se soutenir en priant ensemble. Ce service a le souci de créer des liens avec les aumôneries des hôpitaux, des cliniques et des EHPAD. Les visiteurs organiseront, aux grandes fêtes, l'éventuelle visite des prêtres pour célébrer les sacrements. Bien sûr les visiteurs pourront porter la communion mais pas systématiquement, pas sans un mandat explicite. L'idéal serait que dans chaque paroisse un certain nombre de fidèles soient envoyés avec un mandat spécial, comme cela se fait dans les aumôneries hospitalières.

La **pastorale de la Santé** ne se réduit pas au service évangélique des malades : c'est aussi les aumôneries d'hôpitaux, de cliniques, d'EHPAD qui chez nous sont bien organisées mais qui ont besoin de nouvelles recrues. Elles sont des lieux privilégiés d'évangélisation, d'écoute de nos contemporains car elles sont en lien étroit avec des structures où l'Eglise n'est pas officiellement « chez elle » mais où elle a une place. C'est encore la **Pastorale des personnes handicapées** qui ne se résume pas à l'aumônerie des centres spécialisés, courageusement tenue dans notre diocèse, mais à l'accueil de ces personnes dans nos communautés paroissiales et jusque dans la liturgie. Comment enfin oublier la **Fraternité chrétienne des personnes malades et handicapées** qu'il faudrait mieux faire connaître.

Des chrétiens ont choisi de s'investir dans l'accompagnement des fins de vie dans des associations laïques ou comme visiteurs des personnes en soins palliatifs, c'est certainement une entreprise à encourager et à développer.



La solidarité c'est aussi tout ce qui va aider à socialiser ceux qui sont aux marges : il y a de belles expériences de repas partagés dans notre diocèse ou d'accompagnement des personnes en deuil, mais encore de soutien scolaire, d'alphabétisation, d'apprentissage du français par les étrangers.... C'est aussi ce qui va permettre aux enfants et aux adolescents de prendre des responsabilités adaptées à leur âge et, ainsi de grandir et d'être reconnus.

La solidarité c'est aussi ce qui nous ouvre à l'universel. Beaucoup de nos paroisses sont mobilisées par des actions dans ce sens. **Notre Service diocésain pour la mission universelle** est actif, particulièrement par son **Comité de jumelage** qui nous ouvre à notre diocèse jumeau de Fada N'Gourma au Burkina Faso, si éprouvé en ce moment tandis que le terrorisme s'ajoute à la pandémie. Il vient d'ouvrir la célébration d'un synode sur le ministère des catéchistes. Nul doute que nous trouverons dans ses conclusions de quoi nourrir notre réflexion sur les communautés et leurs responsables.

La solidarité c'est aussi s'engager dans la société pour la justice et la sauvegarde de la création : qu'il s'agisse des droits des migrants, de la protection de la nature (comment oublier la terrible pollution, révélée et accrue par l'inondation de 2018 et ne pas saluer le plaidoyer engagé par le **Secours catholique** pour la vallée de l'Orbiel ?), les relations internationales. Je pense ici au travail de sensibilisation de la section locale du **CCFD-Terre solidaire** qui mériterait d'être étendu au-delà du Carême. Je pense encore aux chrétiens qui s'engagent dans la cité en politique, dans l'action syndicale, dans les entreprises....

« La solidarité qui 'comme vertu morale et attitude sociale, fruit de la conversion personnelle, exige un engagement d'une multiplicité de sujet'... La solidarité ... exprime beaucoup plus que certains gestes de générosité ponctuels. C'est penser en terme de communauté de la vie de tous sur l'appropriation des biens de la part de certains. C'est également lutter contre les causes structurelles de la pauvreté, de l'inégalité, du manque de travail, de terre et de logement, de la négation des droits sociaux et du travail. C'est faire face aux effets destructeurs de l'argent.... Une façon de faire l'histoire » (12).

La solidarité, vraiment vécue, c'est l'expression de la charité et la mise en œuvre de notre foi.

La **liturgie** est « le sommet vers lequel tend l'action de l'Eglise et en même temps la source d'où découle toute sa vertu » (13). Elle tient donc une place particulière dans la vie de la paroisse et de ses communautés. La liturgie n'est pas d'abord un rite que nous poserions, elle est l'œuvre du Christ : « l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée [...] et dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par la Tête et par ses membres » (14). La liturgie ne nous appartient donc pas, elle est, même célébrée en privé, un acte public. Nous pouvons (nous devons parfois) adapter notre célébration aux circonstances, aux lieux et aux personnes mais nous ne pouvons pas le faire au détriment de ce qu'elle signifie. Elle est à la fois un langage par lequel nous parlons à Dieu mais aussi aux hommes, et un espace qui est celui-là même de l'éternité. Nous devons nous former à mieux comprendre ce que nous faisons quand nous célébrons. Notre **Service diocésain de pastorale liturgique et sacramentelle** propose de telles formations, je vous invite à les suivre ou à les délocaliser dans vos paroisses.

12. François, Encyclique Fratelli tutti, 116.

13. Vatican II, Constitution sur la Sainte Liturgie, 10.

14. Ib. 7.

La liturgie est par nature communautaire et tous doivent y concourir. Les laïcs qui s'y impliquent (servants d'autel, lecteurs, animateurs de chant, équipes de funérailles, mais aussi équipes de baptême ou de confirmation) ne le font pas « pour aider Monsieur le Curé » mais en raison de leur sacerdoce baptismal. Je pense particulièrement aux équipes de funérailles : elles ne sont pas des sacristains préposés à la préparation des lieux, pas des prestataires occasionnels. Elles sont la communauté chrétienne qu'elles représentent. Elles agissent en son nom, sans se substituer au ministre ordonné – qu'il soit présent ou pas – mais en prenant toute leur place depuis la visite à la famille jusqu'à la prière au cimetière. Nous avons, là-dessus, de très belles **Normes et orientations pastorales**. Il faudrait que tous, même les clercs, les travaillent et les mettent en œuvre.

La liturgie est un langage et elle est elle-même lieu de l'évangélisation. On a pu écrire : « La séquence qui situait la pastorale liturgique entre évangélisation préalable et l'action catholique qui suit s'avère dépassée. L'enjeu dans notre monde contemporain, au sein d'une Eglise qui propose la foi, est bien de déployer une pastorale globale, y compris lors des demandes sacramentelles, qui situe en son sein la célébration liturgique –source et sommet- comme l'expérience de la rencontre du ressuscité qui nous tourne vers le Père et nous envoie son Esprit » (15). **Je le redirai plus bas en parlant de la catéchèse mais il y a là un enjeu important à :** «favoriser une « liturgisation » des pastorales plutôt que d'envisager une pastorale liturgique trop spécifique » (16).

**L'annonce de la foi est trop facilement réduite à l'homélie et au catéchisme. Elle est d'abord dans la vie de nos communautés. Elle se nourrit par l'accroissement de la connaissance du mystère chrétien car : « Mon Peuple meurt faute de connaissance » (Os. 4,6).**

S'il y a quelque chose qui a été mis en lumière lors des confinements mais aussi à la réception de l'encyclique *Fratelli tutti*, c'est combien la plupart des catholiques manquent de connaissance de leur foi. Une approche de la compréhension des sacrements, parfois à la limite de la chosification (j'ai pu lire que dans l'adoration du Saint-Sacrement on voyait Dieu!), une compréhension des Ecritures purement morale et d'une morale purement volontariste et souvent bourgeoise, totalement ignorante de l'enseignement le plus traditionnel depuis les Pères de l'Eglise.

Nous avons un **Service diocésain de la formation** qui propose un grand nombre de modules : depuis l'initiation de base jusqu'au niveau universitaire avec le **Pôle universitaire catholique** de Narbonne. La plupart de ces formations peuvent être exportées au plus près des gens.

Aujourd'hui les effectifs de la catéchèse des enfants se sont largement effondrés et cela n'a rien d'extraordinaire. La compétence des catéchistes n'est pas en cause ni leur courage. Mais nos propositions restent trop marquées du sceau scolaire dans un monde où les enfants sont sur-occupés. Il faut ramener les enfants dans la communauté en essayant d'intéresser leurs parents (et certaines paroisses ont réussi cette catéchèse qui intègre les parents). C'est par des communautés réellement intergénérationnelles que se transmettra la connaissance nécessaire à la foi. Donner aux enfants et aux adolescents des responsabilités compatibles avec leur âge et leur goût est un moyen efficace de leur faire trouver place dans l'Eglise.



**Il s'agit donc de réinventer une catéchèse ouverte à tous, déconnectée du système scolaire : elle ne se réduit pas à une classe d'âge ou à des catégories sociales.** Elle ne suit pas un programme académique (même si l'on utilise des parcours approuvés). Elle est centrée sur l'annonce de Jésus Christ, Dieu fait homme, venu partager notre vie et notre mort, « livré pour nos péchés, ressuscité pour notre justification » (Ro 4,25), qui nous communique la Vie de Dieu par le don de l'Esprit. C'est ce qu'on appelle : **le kérygme**. Du coup les sacrements de l'initiation ne sont pas des diplômes de fin de parcours mais le don gratuit de Dieu, reçu par ceux qui le connaissent, qui ouvrent à la vie chrétienne.

La catéchèse ainsi trouvera plus à se centrer sur les Ecritures et la liturgie. La liturgie, en effet : « incorpore et traduit au maximum le sens catholique des choses. (...) Elle met toujours en œuvre tout le mystère chrétien. Elle dépasse la simple instruction et incorpore toute la sève éducatrice de la maternité de l'Eglise. Elle est le milieu éducatif du sens de Dieu, du sens de l'homme, du sens le plus profond et le plus total du rapport religieux en Jésus-Christ qui est le noyau de la Révélation. Par elle, on entre dans son intelligence de façon concrète, vivante, par sa pratique même.

La mise en relation qu'elle fait sans cesse des textes de l'écriture avec les différents aspects et avec le centre pascal du mystère chrétien, en fait pénétrer le sens ». (17)

**En effet, la liturgie** « comporte aussi une grande valeur pédagogique pour le peuple fidèle »(18) . **A condition de :** « passer de la liturgie comme événement impliquant des personnes à la liturgie comme expérience d'une rencontre et particulièrement la rencontre du Tout-Autre. » (19)

La catéchèse n'est pas une pratique « hors sol », elle prend en compte toute la culture contemporaine, notamment la culture numérique. Elle est un « laboratoire » de dialogue gratuit : avec la société, ses cultures, ses sciences, avec les autres croyants, sans jamais renoncer à proposer la Révélation qui est Jésus lui-même. C'est pourquoi aussi elle ouvre résolument et concrètement au service du frère, notamment des plus pauvres.

**Le Service diocésain de la catéchèse, en attendant le nouveau texte national d'orientation, fera connaître la substance du Directoire pour la catéchèse, promulgué le 23 mars dernier par le Conseil pontifical pour l'évangélisation.**

## Les territoires pastoraux

Ils sont nés du synode diocésain et la constitution pastorale en a développé le rôle. Dans au moins trois cas ils sont devenus des réalités objectives. Les territoires permettent une synergie des paroisses qui les composent. Il est un lieu tout particulier pour un travail régulier des prêtres et des diacres. Les représentants des EAP en constituent le conseil qui doit veiller à la pastorale des jeunes (particulièrement des lycéens et des étudiants), à la pastorale du tourisme, à la préparation au mariage, à la pastorale familiale, à la formation (CP art. 62-63). C'est au niveau de ces territoires que pourront être constituées des **équipes itinérantes missionnaires** pour rejoindre les endroits où il faut faire naître des communautés, soutenir celles qui naissent. Il est donc important de faire vivre les **conseils territoriaux** prévus par notre constitution pastorale.

15. Philippe BARRAS in La Maison-Dieu n°265, p.40.

16. CEF, Lettres aux catholiques de France, III<sup>e</sup> partie, 3, 1, p.91.

17. Yves CONGAR, La foi et la théologie, in Le mystère chrétien I, 1962, p. 146-147.

18. Vatican II, Constitution sur la liturgie, 33 citant le Concile de Trente (session 22, C. 8).

19. Jean-Paul II, Vigésimus quintus annus, 6.

## Un ministère ordonné plus collégial et plus missionnaire

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour des raisons historiques multiples, le nombre des prêtres n'a pas cessé de diminuer et cette diminution ne devrait pas s'arrêter jusqu'au moment que Dieu connaît. La Bible nous apprend que Dieu agit dans l'Histoire et qu'il conduit son Peuple à travers les événements, même quand ceux-ci ont été produits par le péché des hommes. Une évolution sur 130 ans ne peut pas être une crise passagère et nous devons nous interroger sur ce que Dieu nous dit à travers elle et où il veut nous conduire.

Contrairement à d'autres diocèses, le nôtre, qui pourtant connut l'ordination du premier diacre « permanent » de France, Jean GRIFFE, en 1970, a vu l'appel au diaconat stagner au point que l'on pouvait craindre sa disparition. De nouveaux candidats sont en chemin et l'on peut espérer un renouveau de ce ministère dans notre Eglise.

Reste qu'il nous faut changer notre regard sur la « **vocation** ». La vocation aux ministères ordonnés n'est pas d'abord l'appel intérieur ressenti par un jeune homme, il est l'appel que la communauté adresse à quelqu'un. Ce n'est pas, contrairement à ce qu'on entend, « l'évêque qui appelle », c'est le Seigneur qui appelle par son Eglise, c'est l'Eglise qui présente le candidat, et l'évêque ayant vérifié que rien ne s'oppose à cet appel (« Savez-vous s'il a les aptitudes requises ? » demande-t-il au moment d'ordonner) impose les mains alors et seulement alors. Le ministère n'est jamais un droit, ni pour le candidat ni pour les communautés, il est une grâce en vue de la mission de l'Eglise. Il nous faut donc relancer une dynamique de l'appel dans nos communautés et inscrire cette réflexion sur l'appel au programme de nos rencontres d'EAP, d'EMP, de CCP.

Et, contrairement à ce qu'une pratique plutôt récente a mis en œuvre, le ministère des **prêtres** n'est pas un ministère solitaire, il se vit en **presbyterium**. Dans chaque Eglise locale (les diocèses),

le ministère est exercé par les prêtres en un collège – le **presbyterium** – dont l'évêque est la tête. Puisque les prêtres participent au ministère de l'évêque dans la succession des Apôtres, c'est chaque fois le collège tout entier qui signifie le ministère et chaque prêtre ne l'exerce personnellement que comme membre du collège. Ce collège comprend tous les prêtres, séculiers ou réguliers, qui résident dans le diocèse.

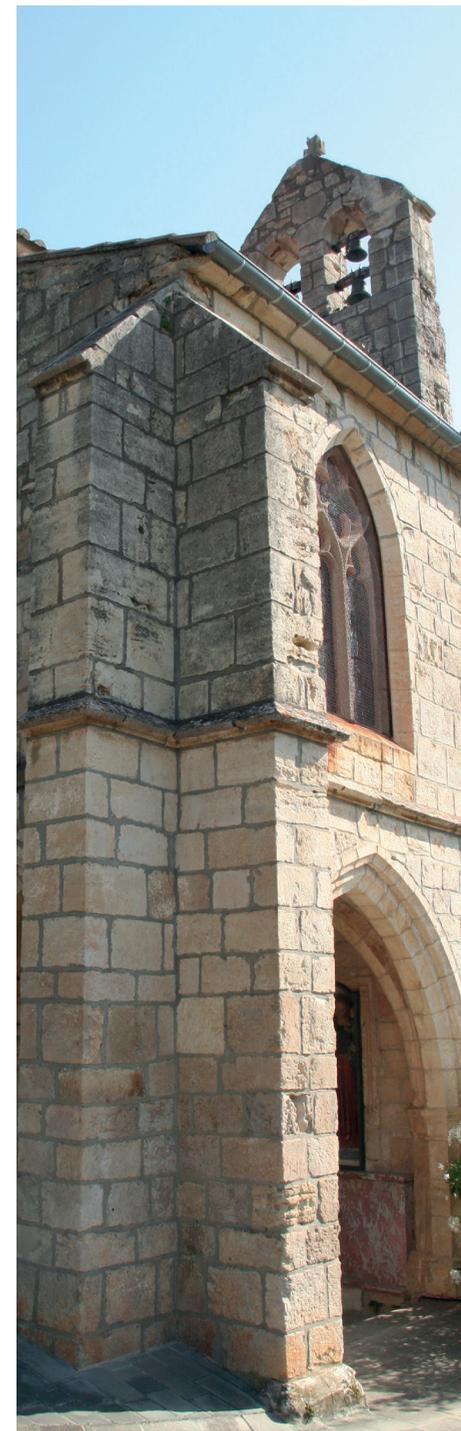
Pris parmi les baptisés, et fidèles avec eux, **les prêtres** sont le signe d'un au-delà de la communauté locale. Ils signifient à la fois que la communauté n'existe que par le Christ et l'Esprit qu'il nous donne et qu'elle n'existe qu'en lien avec d'autres communautés avec lesquelles elle se doit d'être en communion. Ils manifestent à l'Eglise qu'elle se reçoit du Père, qu'elle n'est pas un club d'amis qui se choisissent mais qu'elle est convoquée par le Christ.



Leur mission demeure inchangée : ministres de la Parole de Dieu, ils ont comme première fonction d'annoncer l'Evangile. Ils doivent se nourrir de la Parole, la servir et la garantir, la donner au Peuple de Dieu et la faire connaître aux non chrétiens. Ministres du Sacerdoce du Christ (qui est notre seul Prêtre), ils ont comme tâche de présider aux sacrements et tout particulièrement à **l'eucharistie qui fait l'Eglise**. C'est pour cela qu'ils convoquent le Peuple de Dieu à la Cène dominicale et qu'ils y rassemblent toute la prière du Peuple Saint pour que, unie à l'offrande que le Christ fait de lui-même à son Père, elle inscrive en Dieu-même tout ce que les hommes vivent en ce monde et que la prière des Chrétiens consacre. Ministres de la Communion (dont la fin est l'unité de l'humanité dans le Christ), ils servent et guident le Peuple de Dieu en le gardant dans l'unité, veillant à ce que tous avancent ensemble, dans leur diversité, sur le même chemin pour le service des hommes que Dieu veut rassembler. C'est bien le ministère des Apôtres qu'ils continuent en union avec l'évêque.

Le **ministère diaconal** est le signe du Christ Serviteur de son Père et Serviteur des hommes. Il rappelle à l'Eglise qu'elle doit, unie au Christ, être Servante de Dieu et Servante des hommes, il signifie ce qu'est l'Eglise pour le monde. Il rappelle l'option préférentielle pour les pauvres qui est celle de Dieu et doit être celle de son Peuple. Il manifeste que le Royaume de Dieu n'est pas celui du pouvoir et de l'avoir mais celui de l'humilité et de l'amour. Il allie le service de la Parole, adressée aux incroyants et aux croyants par le témoignage et la prédication, à celui des sacrements (le baptême, le mariage, l'eucharistie), et à celui de la charité envers les pauvres, les exclus, ceux qui sont aux marges de la société et de l'Eglise.

Le ministère ordonné dans son ensemble est au service du sacerdoce baptismal des fidèles, de la diaconie de l'Eglise et de la mission des baptisés.



## Pour organiser l'avenir

C'est toutes ces composantes des ministères qu'il faut tenir. C'est pourquoi il faut revenir, pour les prêtres, à un ministère plus collégial et sous une forme plus apostolique où le souci des communautés diverses soit porté ensemble. Mais ce ministère intangible s'exerce en s'adaptant aux conditions de vie actuelles. C'est le projet que j'ai soumis au conseil presbytéral et qui est développé ci-dessous. Le Conseil presbytéral approuve cette organisation et demande qu'elle soit mise progressivement en place en l'adaptant selon les circonstances. Cela pourra commencer à partir de la prochaine rentrée pastorale selon le degré de préparation des équipes et se poursuivra jusqu'à la rentrée 2023.

Actuellement notre département comporte cinq pôles « urbains » : Castelnaudary, Limoux, Carcassonne, Lézignan et Narbonne. Dans chacun de ces pôles nous disposons de locaux assez vastes pour réunir les prêtres et les diacres et leur permettre convivialité, prière et travail. Les 14 paroisses seront donc progressivement confiées à des équipes de curés nommés selon le canon 517 § 1 (20).

Cela signifie alors que les EAP sont la structure qui assure la solidité et la continuité de la paroisse tandis que l'équipe des curés exprime le ministère apostolique au service des paroisses: annonce de la Parole, sanctification par les sacrements, conservation dans l'unité des fidèles dans les communautés, des communautés dans la paroisse, des paroisses dans le territoire. Les équipes de curés se dotent donc d'une charte organisant leur ministère : présence aux EAP, service liturgique, suivi des services et des mouvements.

**Le ministère diaconal est d'abord participation au service de l'évêque dans l'ordre de l'annonce de la Parole, de la charité et de l'accueil au seuil de l'Eglise, c'est pourquoi il leur est confié des ministères transversaux correspondant à ces objectifs. Mais chaque diacre est aussi un paroissien**

et exerce son ministère là où il réside. Il convient donc qu'ils participent aux rencontres des prêtres du territoire et qu'ils trouvent leur place dans la répartition des services liturgiques selon ce qui relève de leur ordre.

Dans chaque paroisse l'EAP se réunira avec le curé mandaté par l'équipe curiale. Celui-ci se retrouvera régulièrement avec les prêtres de son équipe et tous, avec les diacres, se réuniront dans les rencontres des ministres ordonnés du territoire qui doivent rassembler non seulement les curés mais tous les prêtres et les diacres présents sur le territoire.

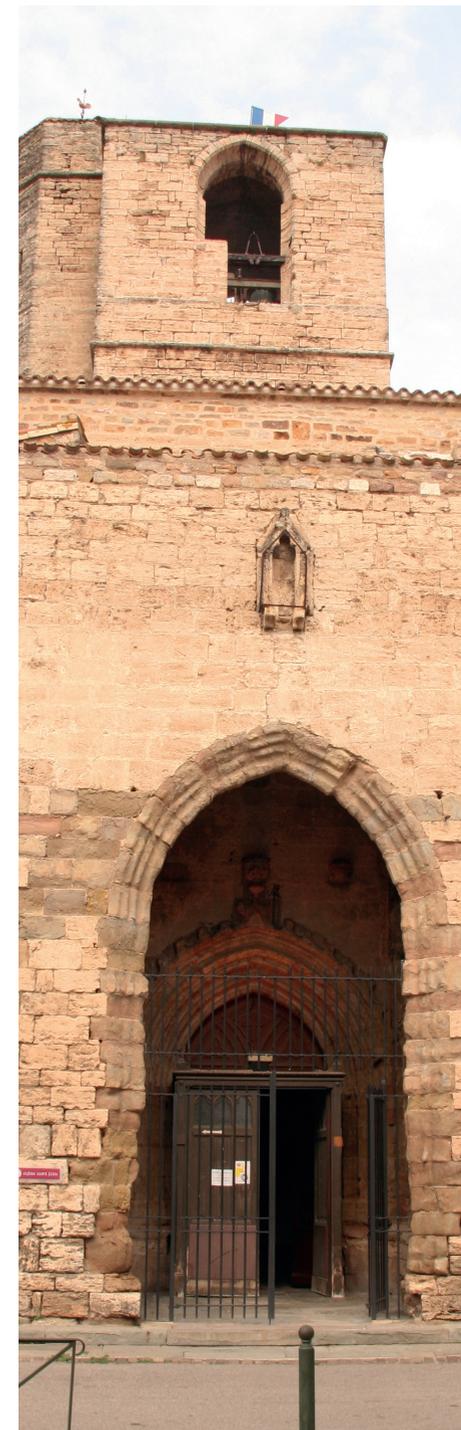
C'est donc une forme à la fois classique et cependant nouvelle de vivre en Eglise qui est appelée à se développer. Elle se vit pleinement déjà dans la Haute-Vallée et avec bonheur, c'est ce même bonheur que je souhaite à chacune de nos paroisses.



Une nouvelle organisation nous oblige à évoquer **la délicate question des églises**. Il est clair que nous avons trop d'églises dans le rural et dans les centres villes alors que nous en manquons dans plusieurs quartiers nouveaux de villes. Nous le savons bien : l'église est un bâtiment qui n'existe qu'en référence à une communauté de croyants. S'il n'y a pas de communauté qui s'y réunit, l'église devient au mieux un objet patrimonial plus ou moins entretenu. Notre mission n'est pas la conservation du patrimoine. Nos pères, dans l'histoire, ont abandonné beaucoup d'églises lorsqu'elles n'avaient plus de fonction de rassemblement : en témoignent des croix, des ruines, le nom du saint patron donné à un champ... Vous le savez : j'ai souvent insisté pour qu'on ouvre les églises et qu'on s'y réunisse pour des temps de prière. Car si nous ne le faisons pas, les églises où il n'y a aucun rassemblement un peu habituel de prière, même d'un très petit nombre de participants, où la messe n'est jamais célébrée devront, sans doute, demeurer fermées et peut-être remises à la commune propriétaire pour être désaffectées. Tandis que celles où se maintient un groupe, même minime, de priants pourront rester affectées au culte.

De même, comme je l'ai souvent dit, seules les églises ouvertes (à des heures affichées) et où l'on se retrouve pour prier et célébrer peuvent conserver la **Réserve eucharistique** dont la garde sera confiée à un fidèle laïc : il veillera à ce que l'église soit régulièrement ouverte, que le tabernacle soit en sécurité, que le lieu reste propre et accueillant, que, de loin en loin, un temps de prière ouvert à tous soit proposé. Il pourrait devenir le ministre extraordinaire de l'eucharistie pour la porter, accompagné des visiteurs habituels, aux malades et aux isolés. C'est aux curés de prévoir ce ministère et le Service diocésain compétent assurera leur formation. Il est évident que la question des églises est d'abord l'affaire de chaque paroisse et j'invite les EAP à s'en saisir.

**Il serait bon que, chaque fois que cela est possible, ceux qui portent la communion aux absents soient envoyés publiquement à la fin de la messe.**



20. Canon 517 § 1 : Là où les circonstances l'exigent, la charge pastorale d'une paroisse ou de plusieurs paroisses ensemble peut être confiée solidairement à plusieurs prêtres, à la condition cependant que l'un d'eux soit le modérateur de l'exercice de la charge pastorale, c'est-à-dire qu'il dirigera l'activité commune et en répondra devant l'évêque. L'expression in solidum, en latin, exprime non seulement la solidarité dans la charge mais la continuité dans la mission au-delà des changements de tel ou tel membre et la solidité de l'instance.

# Notre plan de bataille... c'est le Christ

## MES NOTES

Dans une lettre à mon saint prédécesseur, Rustique, évêque de Narbonne au V<sup>e</sup> siècle, le pape saint Léon le Grand écrivait : « Et même si couvait un malheur plus grand encore, ne prenons pas peur comme si nous avions à mener ce combat par nos propres forces, alors que notre plan de bataille, notre énergie dans la lutte, c'est le Christ: sans lui nous ne pouvons rien, par lui nous pouvons tout » (21). Ces projets ne sont pas à prendre d'abord comme une réorganisation des structures mais comme un projet missionnaire. Continuer à annoncer Jésus Christ, faire vivre l'Eglise dans le contexte qui est le nôtre et selon les moyens dont nous disposons, tout en sachant que c'est l'Esprit Saint qui conduit la mission et que, par lui, le Christ nous est présent « tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20).

Bien sûr cela bouscule nos représentations et nos pratiques (même si déjà nos pratiques ont pris du large avec nos représentations). Bien sûr cela nous invite à inventer une autre façon de « faire Eglise » (mais elle a déjà largement commencé à exister). N'ayons pas peur de la nouveauté, si elle est vécue avec le Christ, sous la conduite de l'Esprit Saint, elle est une œuvre de Dieu.

« Le Seigneur dit : Ne faites plus mémoire des événements passés, ne songez plus aux choses d'autrefois. Voici que je fais une chose nouvelle ; elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ? Oui, je vais faire passer un chemin dans le désert, des fleuves dans les lieux arides... pour désaltérer mon peuple. Ce peuple que j'ai façonné redira ma louange » (Isaïe 43, 19 ; 21).

Donné le 22 mars 2021,

En la mémoire traditionnelle de l'arrivée de saint Paul, premier de nos évêques, à Narbonne

+ Alain Planet

Evêque de Carcassonne & Narbonne

21. Cette lettre a été en partie reprise dans la Liturgie des Heures de notre diocèse, à la date du 26 octobre. C'est à partir de cette traduction que je la cite. L'original se trouve in Patrologia Latina 54, 1199-1202.



Diocèse de Carcassonne  
& Narbonne

---

**Association Diocésaine de Carcassonne**  
**89, rue Jean Bringer - BP 103 - 11003 Carcassonne Cedex**

**Tél : 04.68.47.05.31 - [secretariat.eveque@aude.catholique.fr](mailto:secretariat.eveque@aude.catholique.fr)**

---